

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le 18/04/2023
ID : 031-213103013-20230405-D_112023-DE

N° 11/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	10
Votants	10
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-trois, le **CINQ AVRIL**
le Conseil Municipal de la Commune de **LILHAC** dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Gilbert SIOUTAC, Maire.

PRESENTS : **BACHEVILLIER Stéphane, BAYLE-DUFRECHOU Nelly, COUSSE Christophe, DEJARDIN Magali, LAFFORGUE Alain, LARROZE Gisèle, MERLE Karine, RAYMOND Régis, SIOUTAC Gilbert, ROQUES Michel**

ABSENT : **NEANT**

Secrétaire de séance : **BAYLE-DUFRECHOU Nelly**

OBJET :

*Nomination de conseillers pour le
fonctionnement du Comité des
Fêtes*

Date de la convocation :

28 mars 2023

Le Maire informe le conseil,

Vu la mise en sommeil de l'Association ALISOM en date du 26 mars 2023, chargée précédemment de l'organisation de la fête locale de ma séance de cinéma en plein air dans le cadre du « Festival du cinéma dans les coteaux », de la cérémonie des voeux de la nouvelle année.

Afin de combler ce vide au vu des échéances proches,

Le Conseil Municipal décide la création d'un comité des fêtes dont l'objet, dans un premier temps sera chargé de l'organisation des actions précitées.

Il nomme en son sein un premier Conseil d'Administration composé comme suit :

Président : Stéphane BACHEVILLIER

Trésorier : Alain LAFFORGUE

Secrétaire : Magalie DEJARDIN

Il fixe comme objectif l'organisation de la fête locale le 22 et 23 juillet prochain.

Il décide la participation au Festival du cinéma des coteaux et nomme Magali DEJARDIN pour participer à la réunion préparatoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Gilbert SIOUTAC


